

Le partenariat signé entre la [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT](#) / **T** : 05.17.38.79.00 et la [CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS](#) / **T** : 01.58.50.00.00 va permettre à l'agglomération niortaise de disposer de prêts sur fonds d'épargne pour se développer économiquement. La convention prévoit 3 grands volets : - les prêts "croissance verte" (transition écologique et énergétique) - le contrat de ville et le renouvellement urbain - le développement économique. Ce dernier point concerne notamment la réhabilitation du site des anciennes usines Boinot, avec pour volonté d'en faire une tête de ligne du développement du tourisme fluvial sur la Sèvre Niortaise. La ville, connue pour son activité mutualiste souhaite développer une filière numérique de l'excellence car les débouchés existent. Les Mutuelles par exemple, avec des besoins croissants dans ce secteur. La Caisse des dépôts a fait du développement numérique une priorité stratégique. www.agglo-niort.fr / www.caissedesdepots.fr